



CESCE

Conseil Économique Social Culturel et Environnemental
S A I N T - B A R T H É L E M Y



RAPPORT D'ACTIVITÉS

2025



SOMMAIRE

03

Présentation du
CESCE

04

Les chiffres

05

Les avis dans le cadre
des Conseils territoriaux

07

Les rapports et études

09

Les réflexions
en cours

11

La vie interne
du CESCE

PRÉSENTATION DU CESCE

Qu'est-ce que le CESCE ?

Créé par les lois organiques de 2007 lorsque Saint-Barthélemy est devenue une Collectivité d'Outre-mer, régie par l'article 74 de la Constitution, le CESCE est la 4ème institution de la Collectivité.

Le CESCE est un **organe consultatif** qui rassemble des **représentants de l'ensemble des forces vives de Saint-Barthélemy** : groupements professionnels et acteurs de la vie sociale, culturelle et environnementale.

Son rôle est de faire entendre la voix des acteurs locaux dans les décisions qui façonnent l'avenir de l'île.

Comment intervient-il ?

- **Consultation par la Collectivité**

L'avis du CESCE est sollicité sur les projets et propositions du Conseil territorial qui touchent à l'économie, au social, à la culture, et à l'environnement. Ceci inclut les grandes orientations pour le développement durable de l'île ainsi que les grandes lignes du projet de budget annuel de la Collectivité.

- **Consultation par le représentant de l'État**

Il peut également être saisi pour avis par le représentant de l'État en matière économique, sociale, culturelle ou environnementale.

- **Auto-saisine**

Pour aiguiller les décideurs et contribuer au développement du territoire, le CESCE peut réaliser ses propres études et analyses sur des sujets clés pour le territoire d'après lesquelles il formule des recommandations destinées au Conseil territorial.



sg@cesce-stbarth.fr

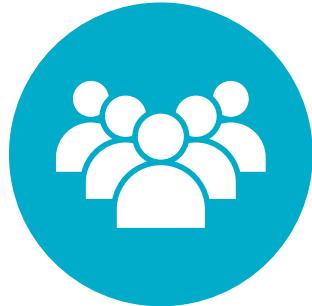


05.90.29.10.43



cesce-stbarth.fr

Les chiffres du CESCE en 2025



Fonctionnement du CESCE

Conseillers désignés pour 5 ans et regroupés en 3 collèges :

15

- 7 au titre des activités économiques
- 5 au titre des activités sociales, culturelles et environnementales
- 3 personnalités qualifiées

11

Assemblées plénières

10

Réunions de Bureau

+ de 100

Réunions de travail et auditions



Productions intellectuelles du CESCE

5

Avis dans le cadre de Conseil territorial

3

Rapports

35

Recommandations formulées

6

Recommandations suivies ou ayant amorcé une réflexion au sein de la Collectivité

8

Newsletters envoyées aux abonnés

Les avis du CESCE dans le cadre des Conseils territoriaux

1/2

Avis sur les orientations budgétaires 2025 et sur le budget de la Collectivité

Le CESCE a exprimé des **recommandations dans plusieurs domaines** notamment en matière d'investissements.

-  • Améliorer davantage la programmation en matière de besoins en logements des agents publics territoriaux et des agents publics de l'État
-  • Définir un projet à long terme pour la reconstruction de l'hôpital, en analysant de façon équitable les bénéfices et les défis posés pour chaque solution envisageable
-  • Poursuivre la réflexion sur les aménagements portuaires et considérer les 15 préconisations formulées dans le rapport sur les enjeux du transport de marchandises
-  • Prévoir un budget associé à la mise en place d'un Centre de Supervision Urbain avec du personnel présent sans interruption 24h/365 j
-  • Mettre en place un véritable plan d'actions culturel définissant des priorités claires, doté d'outils d'évaluation et impliquant les habitants et les acteurs locaux de la culture
-  • En matière de politiques publiques, définir des indicateurs de performance et se doter d'outils de suivi précis

Avis sur l'approbation du Compte Financier Unique 2024

Dans un contexte inédit marqué par un 1er rejet du CFU, le CESCE a souhaité alerter sur les conséquences majeures d'un éventuel 2nd rejet tout en rappelant la nécessité d'un débat démocratique sain autour des finances locales dans le cadre des Orientations Budgétaires.

Les avis du CESCE dans le cadre des Conseils territoriaux

2/2

Avis sur le versement d'une subvention d'équipement pour le projet de reconstruction de l'hôpital

Compte tenu à la fois de la modernisation nécessaire de l'hôpital, du coût historique de l'investissement et des futurs coûts de maintenance du nouvel équipement proposé, le CESCE a recommandé des ajustements pour :

- Garantir une relation davantage équilibrée entre l'État et la Collectivité
- Garantir une gestion durable à long terme
- Permettre à la Collectivité de conserver une maîtrise de certains éléments de la future construction comme l'exploitation de la maison de la santé sur laquelle la Collectivité pourrait faire un premier test de structure juridique à but non lucratif.

Cet avis a donné lieu à un amendement reprenant certaines préconisations qui a été adopté à la majorité en séance du Conseil territorial.

Avis sur le Règlement de service de l'assainissement non collectif

Dans un souci de clarté et de compréhension de la procédure établie pour le contrôle des installations d'assainissement non collectif lors d'un transfert de propriété, le CESCE a proposé une nouvelle rédaction de l'article 16 du Règlement.

L'essentiel a été repris dans un amendement déposé en séance et adopté à la majorité par le Conseil territorial.

Avis sur le Règlement de la Maison des Associations

Le CESCE a insisté sur l'importance de mettre en place des modalités de concertation avec le tissu associatif pour l'évaluation de ces services et leur évolution. Il a également invité la Collectivité à veiller à la complémentarité entre l'offre publique proposée par la Maison des Associations et l'offre privée existante, notamment pour les prestations susceptibles d'être proposées par des opérateurs économiques locaux.



Rapport sur les enjeux du transport de marchandises à Saint-Barthélemy

Février 2025

Saint-Barthélemy fait face à des contraintes logistiques de plus en plus marquées, qui compliquent le fonctionnement du port de commerce et la gestion des flux de marchandises. La restructuration à venir des lignes maritimes par CMA CGM, combinée aux limites actuelles des infrastructures du port de commerce, réduit la flexibilité des opérations et rend l'organisation des escales particulièrement rigide. Sans marge de manœuvre suffisante, chaque retard ou imprévu perturbe l'ensemble de la chaîne logistique, impactant la fluidité des approvisionnements et la sécurité des opérations. Face à cette situation, il est urgent d'agir. S'il y a de nombreuses inconnues avec le lancement de la nouvelle ligne CMA CGM, il est certain que **les approvisionnements seront plus complexes**.

Ce rapport, qui vient poursuivre le travail engagé en mai 2024 par le CESCE, dresse un **état des lieux** de la situation actuelle, **identifie les risques et les défis** et **propose des pistes de réflexion** visant à atténuer les impacts des changements à venir et à mieux anticiper la gestion plus complexe des flux logistiques.

Principales recommandations

- ↳ Poursuivre, sans délai, la réflexion sur les aménagements portuaires
- ↳ Optimiser le stockage portuaire et améliorer l'accès aux marchandises périssables
- ↳ Diversifier les voies et les circuits d'approvisionnement et renforcer l'intégration régionale
- ↳ Soutenir la production locale et les circuits courts

[Lire le rapport](#)

Les rapports et les études

2/2



Rapport sur la mise en place d'une politique culturelle publique

Juillet 2025

Pour un territoire comme Saint-Barthélemy, **la culture** est un sujet structurant et stratégique car elle permet de créer du lien et du sens au sein de la population tout en clarifiant et en renforçant les spécificités de la destination aux yeux de ses visiteurs.

La collaboration régulière de la Collectivité avec les associations culturelles de l'île, son soutien financier, matériel et fonctionnel envers ces associations mais aussi la grande diversité des événements, des activités et des projets, démontrent que la culture est une préoccupation majeure pour la Collectivité.

Compte tenu de la variété des actions et des projets dans ce domaine, les échanges menés dans le cadre de ce rapport et l'analyse des pratiques dans des territoires semblables ont toutefois montré que pour **une meilleure cohésion**, la gouvernance de cette politique devrait pouvoir s'appuyer sur **trois composantes clés** :

- **Une stratégie culturelle matérialisée par un document précisant les priorités choisies,**
- **Une évaluation systématique des actions menées ou soutenues financièrement,**
- **Un Comité de Politique Culturelle associant l'ensemble des acteurs concernés et permettant leur implication dans la construction et dans l'évaluation du programme culturel, clé du succès de toute politique en la matière.**

[Lire le rapport](#)



Rapport : St-Barthélemy a-t-il intérêt à rejoindre des associations régionales ?

Septembre 2025

Au cœur de la Caraïbe, **Saint-Barthélemy s'inscrit dans un contexte régional riche et en pleine mutation et ne peut pas rester à l'écart de cette dynamique.**

La Collectivité de Saint-Barthélemy est déjà engagée dans une stratégie de coopération en développant des relations et des échanges bilatéraux ou multilatéraux et en adhérant à des associations ou organismes de la zone.

Afin que Saint-Barthélemy puisse encore davantage affirmer son ancrage régional, cette étude du CESCE vise à présenter sous forme de fiches de synthèse les principales organisations de coopération de la Caraïbe mais également les associations sectorielles de la zone tout en mettant en évidence les intérêts qu'un rapprochement pourrait présenter ou non pour Saint-Barthélemy.

Une approche pragmatique pour cet outil d'aide à la décision.

[Lire le rapport](#)

Les réflexions en cours

1/2

En 2025, le CESCE a également réfléchi sur plusieurs autres sujets identifiés dans sa feuille de route et dont les conclusions à venir seront transmises à la Collectivité.



Commission
“transition énergétique”

Production d'énergie photovoltaïque : Le CESCE mène une étude pour démontrer que le déploiement large de cette source d'EnR associé à des solutions de stockage dimensionnées et adaptées au territoire permettrait, dans le cadre d'un mix énergétique, de garantir une énergie fiable et accessible pour les habitants.

Un simulateur d'aides relatives aux installations photovoltaïques et chauffe-eau solaires a également été développé par les membres de la commission. Testez-le en cliquant sur [ce lien](#).



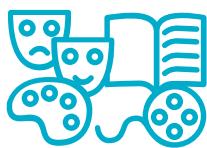
Commission
“régulation”

Quelles pistes possibles pour préserver la qualité de vie pour tous, le développement harmonieux du territoire et la préservation du modèle économique ?

Une réflexion autour de plusieurs axes en s'inspirant d'autres territoires et en menant de nombreuses auditions :

- Quels besoins ? Quels domaines pourraient être mieux encadrés ?
- Quels leviers disponibles ?
- Quelles adaptations juridiques utiles et possibles ? Quels impacts ?

Un sujet large, à la fois technique et juridique pour lequel le CESCE pourrait, à terme, s'appuyer sur une expertise extérieure afin de valider la faisabilité des préconisations envisagées.



Commission
“culture”

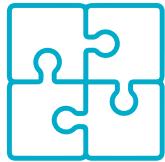
Dans la continuité de son rapport sur la mise en place d'une **politique publique culturelle** et sur sollicitation de la Collectivité, la commission culture poursuit sa réflexion en lien étroit avec la Commission Culture de la Collectivité dans la **définition de sa stratégie culturelle publique** et de sa **feuille de route culturelle**.

Plusieurs axes possibles ont été **identifiés** autour desquels la Collectivité pourrait articuler sa politique culturelle et définir des priorités tout en y associant les parties prenantes, artistes, associations et population :

- ↳ Identité, symboles, ADN du territoire
- ↳ Implication sociale de la culture
- ↳ Patrimoine matériel et immatériel
- ↳ Culture et tourisme
- ↳ Art

Les réflexions en cours

2/2



Commission
“cohérence territoriale”

Planification stratégique de Saint-Barth : le CESCE planche sur un outil "sur mesure"

La prise de décisions stratégiques pour l'aménagement et le développement du territoire génère souvent des tensions entre acteurs. Si Saint-Barthélemy dispose d'une carte d'urbanisme, il lui manque une synthèse stratégique unique qui regroupe tous les paramètres de l'aménagement, au-delà des seules limites de construction.

Pour améliorer la situation, la commission “cohérence territoriale” travaille en collaboration avec le bureau d'étude Cittanova, pour concevoir la trame d'un outil de planification stratégique, 100% "sur mesure".

Basé sur des données consolidées et des projections à long terme (25-50 ans), cet outil devra permettre de visualiser, grâce à des simulations cartographiques, l'impact des différentes options selon des paramètres clés (démographiques, économiques, environnementaux, etc.)

Les travaux de la commission sont en cours de finalisation et le rapport devrait être rendu en début d'année.



Commission
“taxe de séjour”
et
“logement”

ÉTAPE 1 (en cours de finalisation)

“La question du logement passe par la fiabilisation préalable des données”

Avant de lancer une réflexion sur la situation du logement, le CESCE s'est concentré sur l'enjeu fondamental qu'est la fiabilisation des données.

Sans une vision juste, aucune stratégie efficace n'est possible.

Le **rapport** de la commission, destiné à une **diffusion interne à la Collectivité**, avancera ainsi des **solutions techniques et opérationnelles** pour :

- Fiabiliser la collecte de l'information
- Optimiser la perception de la taxe de séjour
- Doter les services de la Collectivité d'outils capables de produire des données fiables et croisées sur la réalité du bâti et du logement sur le territoire et permettre, à terme, une vision exhaustive et juste du parc immobilier de Saint-Barthélemy.

ÉTAPE 2 (amorcée)

“Quantifier les besoins en logements à court, moyens et long terme”

En second lieu, la commission aspire à quantifier précisément les besoins actuels et à venir du territoire en logements.

Ce travail sera réalisé par étapes selon un ordre hiérarchique en commençant par les besoins de la Collectivité pour ses agents mais aussi pour les salariés des secteurs publics de la santé, de l'enseignement et de la sécurité.

ÉTAPE 3 (à venir)

“Identifier des leviers capables d'alléger la pression actuelle tout en préservant les équilibres économiques et sociaux de Saint-Barthélemy”

La vie interne du CESCE

En 2025, le CESCE a accueilli 4 nouveaux conseillers.



Sébastien MAINGOURD
Représentant l'Association des
Hôtels et Villas



Zarek HONNEYSETT
Personnalité qualifiée



Jean-François TRICOT
Représentant la CEM



Jose DA SILVA
Représentant les métiers du
BTP

Composition du CESCE de Saint-Barthélemy au 31 décembre 2025

I. Activités économiques

- **Vincent BEAUVARLET** représentant le CTTSB (Comité du Tourisme)
- **Jean-François TRICOT** représentant la Chambre Économique Multi professionnelle (CEM)
- **Jose DA SILVA** représentant les métiers du BTP
- **Sébastien MAINGOURD** représentant l'Association des Hôtels et Villas
- **POSTE VACANT** représentant l' Association des restaurateurs
- **Michel MAUREL** représentant les professions libérales - Secrétaire du CESCE

II. Activités sociales, culturelles et environnementales

- **Davy MAGRAS** représentant l' Association des jeunes ouvriers et étudiants (AJOE) - 2nd Vice-Président du CESCE
- **Emmanuel LEPRINCE** représentant les associations culturelles et sportives de quartier - Questeur du CESCE
- **Sébastien GREAU** représentant les associations œuvrant dans le domaine de l'environnement
- **Lisa BERONIUS-MAGRAS** représentant l'Association Saint-Barth des Amis de la Suède (ASBAS)
- **Maxime GUIBERT** représentant l'Association des retraités de Saint-Barthélemy

III. Personnalités qualifiées (nommées par le Ministère des Outre-mer)

- **Antoine QUERRARD** - Président du CESCE
- **Liza BLANCHARD** - 1ère Vice-Présidente du CESCE
- **Zarek HONNEYSETT**

Retrouvez toute l'actualité du CESCE
Abonnez-vous à notre newsletter



ou

cesce-stbarth.fr/newsletter



sg@cesce-stbarth.fr



05.90.29.10.43



cesce-stbarth.fr